

Communiqué de presse

Charleroi, le 2 juillet 2018

La SNCB et le TEC lancent le City Pass : un nouvel abonnement train + bus, tram et métro au sein de Charleroi Métropole

La SNCB et le TEC ont lancé, depuis ce 1^{er} juillet, le City Pass, un nouvel abonnement intégré permettant d'emprunter les trains de la SNCB et les bus, trams et métros du TEC au sein de la métropole carolorégienne. Ce nouvel abonnement a été présenté aujourd'hui à la gare de Charleroi, en présence du Ministre fédéral de la Mobilité, François Bellot, du Ministre wallon de la Mobilité et des Transports, Carlo Di Antonio, et du Bourgmestre en charge de la mobilité de Charleroi, Paul Magnette.

Selon une enquête du SPF Mobilité, 82 % des déplacements domicile-travail en Wallonie sont effectués seul en voiture. Pour inciter davantage les habitants de la métropole carolorégienne à recourir aux transports en commun et à profiter des avantages qu'ils peuvent apporter en termes de mobilité, de sécurité, de durabilité et de compétitivité, la SNCB et le TEC ont développé le City Pass, un abonnement qui permet aux voyageurs d'emprunter les trains de la SNCB et les bus, trams et métros du TEC Charleroi dans une zone couvrant à la fois les pôles d'emploi les plus importants de la métropole carolorégienne (tels que l'Aéroport, Charleroi-Gosselies, Courcelles et Fleurus) et les principaux pôles scolaires.

Cette nouvelle offre tarifaire intermodale s'adresse notamment aux travailleurs, aux étudiants et aux élèves qui se déplacent fréquemment de et vers la Ville de Charleroi et/ou de et vers les villes et communes avoisinantes.

L'objectif de la SNCB et du TEC est de favoriser la complémentarité de leurs deux réseaux et d'offrir ainsi les meilleures solutions de déplacements en transports publics et ce, en fonction du moment souhaité par le voyageur.

Ce nouveau produit, le City Pass, constitue une alternative aux abonnements actuels et répond mieux aux attentes des voyageurs en matière de mobilité (qui combine bus, trams, métros et trains), de souplesse et de facilité d'utilisation. Concrètement, la zone de validité du City Pass est constituée de 24 gares SNCB et de 28 zones TEC. L'Aéroport de Charleroi et les entreprises du Biopark sont également reprises dans cette zone de validité et le City Pass donne également accès à la ligne A, qui est la navette express entre la Gare de Charleroi-Sud et l'aéroport de Charleroi Brussels South.

Pour les voyageurs de 25 ans et plus et pour les navetteurs qui effectuent des déplacements « domicile-travail », l'abonnement mensuel City Pass est disponible au prix de 60€ et

l'abonnement annuel au prix de 600€. Pour les voyageurs de moins de 25 ans, le tarif est quant à lui de 30€ pour un abonnement mensuel et de 300€ pour un abonnement annuel.

Dans les prochains mois, un second nouveau produit intégré sera également mis en vente : le City Pass 24h. Au prix de 7€, il permettra de voyager librement, pendant 24h, sur les deux réseaux au sein de cette même zone.

Le City Pass est en vente depuis ce 1^{er} juillet :

- aux guichets de la SNCB lors du premier achat (ainsi que sur les autres canaux de vente lors du renouvellement de l'abonnement : site web, automates de ventes)
- dans les canaux de vente TEC suivants : ESPACES TEC, E-SHOP, SELF et EASY PAY (renouvellement par virement bancaire).

François BELLOT, le Ministre fédéral de la Mobilité, se réjouit du lancement du City Pass à Charleroi : « Grâce au City Pass, les transports en commun deviennent encore davantage une véritable alternative durable pour la voiture. Le City Pass permet de se déplacer entre pas moins de 24 gares SNCB dans la vaste région qui entoure Charleroi. Des produits tels que le City Pass contribuent à encourager le navetteur à changer de mode de transport, ce qui se traduira à terme par une amélioration de la mobilité. »

Carlo DI ANTONIO, Ministre wallon de la Mobilité : « Le transfert modal wallon, de la voiture individuelle vers les transports en commun, ne peut se faire sans une offre de transport qui réponde efficacement aux besoins des citoyens. C'est pourquoi je me réjouis des connexions entre la ville et l'aéroport mais aussi et surtout vers les pôles d'emplois les plus importants de l'agglomération carolo ! Le City Pass et l'extension du périmètre couvert sont donc un atout considérable dans cet objectif de transfert modal, inscrit dans la vision FAST pour la mobilité wallonne. »

Pour Sophie DUTORDOIR, CEO de la SNCB, « la SNCB entend pleinement contribuer à l'amélioration de la mobilité dans notre pays en développant constamment son service pour ses clients, notamment via le lancement d'un produit tel que le City Pass au sein de l'agglomération carolorégienne et le renforcement de notre offre de trains » et pour Vincent PEREMANS, Administrateur Général du TEC, « l'amélioration de la mobilité en milieu urbain passe par une meilleure intégration des modes de transport, en termes de correspondances, d'information et de tarifs. Le City Pass proposé par le TEC et la SNCB répond à ces exigences ».

* *

La zone de validité du CITY PASS est constituée de 24 gares SNCB et de 28 zones TEC.

Les 24 gares SNCB sont suivantes :

Charleroi-Sud, Charleroi-Ouest, Couillet, Châtelet, Le Campinaire, Farciennes, Aiseau, Jamioux, Beignée, Ham-sur-Heure, Cours-sur-Heure, Landelies, Hourpes, Marchienne-Zone, Marchienne-au-Pont, Roux, Courcelles-Motte, Forchies, Piéton, Gouy-Lez-Piéton, Pont-à-Celles, Luttre, Lodelinsart et Fleurus.



Les 28 zones tarifaires TEC sont les suivantes :

7101 Charleroi Centre, 7106 Montigny-Le-Tilleul, 7102 Charleroi périphérie, 7126 Ham-sur-Heure – Marbaix, 7131 Viesville - Thiméon, 7105 Nalennes N – Jamioulx, 7132 Luttre - Liberchies, 4160 Tarcienne, 7141 Pont-à-Celles, 7114 Nalennes E - Gerpennes – Hymiée, 7120 Gouy-Lez-Piéton, 7124 Acoz, 7109 Courcelles , 7144 Villers-Poterie – Gougnyes, 7119 Trazegnies , 7111 Presles – Bouffioulx, 7108 Souvret - Forchies E, 7133 Roselies – Aiseau, 3217 Piéton, 7113 Farciennes - Pont-de-Loup, 7107 Fontaine L'Evêque - Forchies O, 7123 Wanfercée-Baulet – Lambusart, 7118 Anderlues, 7112 Fleurus, 7116 Landelies - Leernes, 7110 Wangenies – Heppignies, 7127 Gozée, 7121 Mellet – Wayaux

Service de presse SNCB

Elisa Roux
0490/49 24 04
elisa.roux@sncb.be
www.sncb.be

Service de presse TEC

Véronique Benoît
0478 30 12 93
veronique.benoit@tec-wl.be
www.infotec.be

